



COMPTE-RENDU

Assemblée Générale

22 Octobre 2022

Clubs présents ou représentés :

ALBI, FOIX, MAZAMET, MIRANDE, MONTAUBAN, RAMONVILLE, CERCLE UNION, ST GIRONS, ST ORENS, MURET, PORTET, GRAULHET, UNION, COTE PAVEE, BLAGNAC, GRENADE, BALMA, REVEL, AUZEVILLE, CLUB DU CERCLE, PLAISANCE, TOURNEFEUILLE, BRIDGE ACADEMIE, FIT D'HECTOR, COLOMIERS, BC TOULOUSE, CLUB JEUNESSE.

Membres du Bureau: Bernard DAUVERGNE, Chantal BOISSON, Mary-Pierre BAIXAS, Corinne FAIVRE, Georges DELRIEU, Roland CAMPISTRON, Bernard COUSTEAU, Patrice PAULY.

Excusé : Alain DEGA.

☆☆☆

☆

L'assemblée générale ordinaire et électorale du Comité de bridge des Pyrénées a été ouverte par Bernard DAUVERGNE à 10h05.

Le quorum étant atteint (1847 licenciés sur les 2558 du comité étaient représentés), l'Assemblée Générale a pu délibérer valablement.

LE RAPPORT MORAL

Dans son rapport moral, Bernard DAUVERGNE est revenu sur la refonte des statuts, le nouveau site internet réalisé par notre secrétaire, sur les faibles investissements entrepris dans le cadre d'un budget contraint ainsi que sur le nouveau format des compétitions pour les Promotions.

Un bref bilan des compétitions a été dressé et il a également rapidement abordé les difficultés financières auxquelles le comité est confronté et s'est félicité de l'absence de dossiers communiqués à la CRED, signe d'une bonne tenue de nos joueurs.

Enfin, une pensée toute particulière a été témoignée à Claude RAVAILHE et Pierre LAUVERGNAT qui nous ont quittés.

Quitus est donné au président à l'unanimité pour son rapport moral.

LE BILAN FINANCIER

Dans son bilan, Roland CAMPISTRON, trésorier, a mis en lumière le bilan de l'année écoulée en comparant les résultats avec la dernière année complète avant le COVID. Il a également souligné le poids du remboursement des emprunts pour les années à venir dans l'optique d'une participation réduite des membres du comité aux compétitions.

Les comptes font apparaître un bilan d'exploitation négatif de 39,7k€.

Un aparté sur les e-licences instaurées par la FFB qui suppriment tout reversement vers les comités (licence et points expert). Il est clair que la FFB est également confrontée à une baisse très importante de ses revenus et est amenée à prendre des décisions qui vont parfois à l'encontre des intérêts des comités.

Quitus est donné au trésorier pour son bilan financier.

☆☆☆



COMPTE-RENDU

Assemblée Générale

22 Octobre 2022

☆

LE PREVISIONNEL DE TRESORERIE

Bernard DAUVERGNE a présenté un prévisionnel de trésorerie (à ne pas confondre avec le bilan) pour les 5 années à venir. Aujourd'hui, la trésorerie est essentiellement constituée du PGE (prêt garanti par l'Etat) et, à participation constante des joueurs ont compétitions, la trésorerie du comité sera en négatif d'ici 2026 et s'établira en 2027 à - 65k€.

Il convient dès à présent de réfléchir à la manière de stabiliser les finances du comité et Bernard DAUVERGNE invite les membres de l'Assemblée Générale à s'associer avec le bureau pour proposer ensemble de nouvelles voies de financement.

Un membre de l'AG a proposé qu'une étude soit initiée avec SICOVAL pour la pose de panneaux photovoltaïques. A priori, les finances du comité semblent peu propices à un investissement massif pour la pose de panneaux mais la démarche sera initiée.

☆☆☆

☆

LES COMPETITIONS

En l'absence de Alain DEGA, directeur des compétitions, Bernard DAUVERGNE a souligné l'excellente participation aux compétitions depuis la rentrée 2022 et appelle de ses vœux que cette embellie se prolonge.

Les discussions ont essentiellement porté sur l'organisation des compétitions Promotion en revenant sur les modalités de participation :

Les joueurs qui ont réalisé le minimum fixé par le comité pour participer à la FC doivent s'inscrire via leur club ou directement sur le site comme l'a permis la FFB. En revanche, les joueurs réalisent les minima et s'inscrivent en paires constituées. A cet égard, il est rappelé qu'un joueur de 3^{ème} série Cœur peut être associé à un joueur classé 2T.

En revanche, le comité n'a pas été en mesure de dire si, par équipe, 2 joueurs classés 2T auraient le droit de faire partie de l'équipe. En théorie, si l'IV total le permet et comme une équipe est constituée de 2 ou 3 paires éligibles, cela devrait pour être permis. Toutefois, les arbitres n'auraient aucun moyen de s'assurer que les paires mixtes (2T + 3C) sont respectées à la table.

Des clarifications sont attendues de la part de la FFB.

Il a également été rappelé que lorsqu'un club dispose de moins de 30 adhérents, il est possible d'intégrer dans une équipe d'interclub un joueur d'un autre club du comité sans demander un transfert de licence.

Enfin, il a été rappelé que si un club n'inscrit pas une équipe en Interclub D1 ou D2, il convient d'en avertir au plus tôt le comité afin que la place soit proposée à un autre club.



COMPTE-RENDU

Assemblée Générale

22 Octobre 2022

Il est par ailleurs demandé aux clubs qui souhaiteraient inscrire une équipe alors qu'ils ne disposent pas de place, de se faire connaître dès à présent auprès du Comité.

☆☆☆

☆

LES RESULTATS DU VOTE

Les modalités de votre en ligne mis à disposition par la FFB ont permis une participation de près de 80%, donc supérieure à la présence lors de l'AGE (72%).

Sont élus :

COMITE :

<u>Président</u> :	Bernard DAUVERGNE	
<u>Membres</u> :	Mary-Pierre BAIXAS,	réélue
	Alain DEGA,	réélu
	Georges DELRIEU,	réélu
	Corinne FAIVRE,	réélue
	Patrice PAULY,	réélu
	Michel PERROTIN,	élu
	Christian PIRON,	élu
	Nicole RISO-NIDECKER,	réélue
	Yannick VALERIO,	élu.

CONSEIL REGIONAL :

Représentant joueurs haut niveau :	Michel CLARET,
Représentant joueurs classés 2K et moins :	Paul SUBRA
Représentant arbitres :	Benjamin GAUTIER
Représentant enseignants :	Didier CARRAL

CRED

<u>Président</u> :	Jean ROUSSEAU DE LATOUR
<u>Membres</u> :	Gérard BERNEYRON,
	Arnaud CASSARD,
	Sylvie EGASSE,
	Romaine GRIMALDI D'ESDRA,



COMPTE-RENDU Assemblée Générale 22 Octobre 2022

Liliane LATOUR.

☆☆☆

☆

L'ANIMATRICE PEDAGOGIQUE REGIONALE

Après la décision prise de ne plus assurer le financement du bridge scolaire, l'espoir de rattracher les jeunes via les enseignants formés dans le cadre du bridge-Maths est sérieux.

Pour mémoire, la première formation de moniteur a été annulée faute de participants. La prochaine est prévue du 17 au 19 janvier.

Par ailleurs, à une question d'un membre, il est rappelé que le prochain stage d'arbitre de club est prévu du 9 au 11 mai.

Enfin, un rappel à l'existence de Parcours bridge, accessible aux enseignants sur le site de la FFB, a été réalisé.

LES MEDAILLES

Sur proposition des Clubs, les médailles du Comité suivantes sont attribuées :

<u>Argent</u> :	Jean JOMARIEN,	Plaisance Bridge Occitanie
	Annie ZIMMERMAN,	Plaisance Bridge Occitanie
<u>Bronze</u> :	Alain BASCOUL,	Bridge club de Ramonville
	Serge LANDES,	Bridge club montalbanais
	Francis PEZET,	Bridge club montalbanais
	André REBOUL,	Texman Muret
	Charlie TOULOUZE,	Bridge club de Castres

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de question, la séance est levée à 11h38.

<p>Bernard DAUVERGNE Président du Comité</p> 	<p>Patrice PAULY</p>  <p>Secrétaire Général</p>
--	---